

Vol aggravé au quartier Louis, dans le premier arrondissement de Libreville Près de 15 millions en euros dérobés dans une voiture

Photo : Abel Eyeghe



Les deux suspects attendent leur procès...

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

UN sac contenant une somme de 22 500 euros, soit environ 14 millions 760 000 francs, a été récemment dérobé dans une voiture, au quartier Louis, dans le premier arrondissement de Libreville. Warren Yembit, 25 ans et Jean-Nicolas Ngoma, 23 ans, deux suspects ayant un lien avec ce vol ont été arrêtés par la Police judiciaire (PJ), puis placés en garde à vue pour nécessités d'en-

quête. Entendu sur procès-verbal, Warren Yembit raconte que le jour des faits, il a demandé à son ami Jean-Nicolas Ngoma de l'accompagner au quartier Louis, chez la mère de son enfant. Chemin faisant, ils croisent un autre ami commun, Junior, qui se joint aussitôt à eux. Arrivé dans une zone obscure, « Junior remarque un sac à l'intérieur d'un véhicule qui n'était pas verrouillé. Nous avons ouvert la portière, et pris le sac avant de prendre la fuite. Arrivés dans un endroit plus

discret, nous avons fouillé le sac et y avons trouvé des euros. Nous nous sommes partagés l'argent. Chacun de nous a reçu 47 billets de 100 euros et 14 billets de 200 euros. Puis, nous nous sommes séparés», relate le jeune homme, sans état d'âme. Saisie par la victime, la police judiciaire, après une enquête minutieuse, réussit d'abord à mettre la main sur Jean-Nicolas Ngoma. Son complice Warren Yembit sera arrêté, quelques heures plus tard, par les Officiers de police judiciaire (OPJ).



... à la prison centrale de Libreville.

Photo : L.R.A./L'Union

Les deux acolytes, au terme de l'enquête préliminaire, ont été présentés devant le parquet de Libreville pour la suite de la procédure. Après audition, le magistrat instructeur a retenu contre eux le chef d'inculpation de vol aggravé, puis les a placés en détention préventive à la prison centrale de Gros-Bouquet, en attendant leur procès. Junior, le troisième larron, quant à lui, court toujours. Le comble dans cette affaire, c'est qu'il semble maintenant que les trois malfaiteurs ont sans doute dépensé l'entièreté de l'argent volé. Au grand désespoir de son propriétaire impru-

dent, qui ne sait plus à quel saint se vouer pour récupérer son bien ou du moins une partie.

Faits d'ici

Un homme agressé à son domicile par son ex-gendre à Sibang

UN homme a été agressé à son domicile de Sibang, dans le sixième arrondissement de Libreville par son ex-beau-fils. La pomme de discorde serait le refus du beau-père de laisser son petit-fils partir avec son géniteur. En effet, racontent les témoins ayant vécu la scène, le géniteur, qui est séparé de la mère de son enfant, aurait exigé, à plusieurs reprises, la garde de son fils. Mais la mère, vivant désormais au domicile parental, lui aurait opposé une fin de non-recevoir. L'homme, furieux, débarque alors au domicile de son ex-belle famille pour en découdre avec cette dernière. Une fois sur place, il agresse physiquement le père de son ex-compagne, après l'avoir couvert d'injures. Sa mission accomplie, l'ex-gendre prend aussitôt la poudre d'escampette. Le voisinage venu à la rescousse de la victime n'a rien pu faire, l'agresseur ayant déjà disparu.

Un voleur sur les toits des maisons à Nzeng-Ayong

UN jeune homme d'environ 16 ans, pris en chasse par un commerçant, a escaladé plusieurs toits de maisons, dans l'Ancienne-cité, au quartier Nzeng-Ayong. Il a finalement été interpellé dans une autre maison où il venait de se réfugier, croyant qu'il y serait en sécurité. Selon des sources concordantes, l'adolescent aurait tenté de tromper la vigilance du commerçant, au rond-point de Nzeng-Ayong, pour le voler. Ce dernier, qui n'est pas né de la dernière pluie, a tout de suite constaté les mauvaises intentions de ce client un peu spécial. Décidé à le punir, il a fait appel à ses proches, puis tous se sont lancés à sa poursuite. Le jeune homme, très rapide, réussit à les semer, en escaladant la barrière d'une maison, avant de se retrouver, les pieds nus, sautant de toiture en toiture de plusieurs maisons. Après cet exercice difficile, il atterrit dans une concession, puis se réfugie dans une chambre, où il sera finalement interpellé par les occupants des lieux. Aux dernières nouvelles, il serait l'enfant d'une fonctionnaire du corps judiciaire. Il a été relâché plus tard.

Échauffourées entre clients et policiers au boulevard Triomphal

VENDREDI soir, des échauffourées se sont produits dans un bar-dancing sis dans la zone du boulevard Triomphal, entre des clients et des agents de police. Motif ? Les flics auraient prié le gérant de se conformer au communiqué du ministère de l'Intérieur exigeant la fermeture des débits de boisson et autres à 22 heures, pour cause d'élections du lendemain. Les clients, qui semblaient encore prendre du plaisir dans le bar en question, se sont alors emportés lorsque les policiers leur ont demandé de sortir, et au disc-jockey d'arrêter la musique. Pendant que clients et tenancier du bar-dancing traînaient les pieds, les agents de police ont rapidement perdu leur sang-froid. Et un grand vacarme s'est alors installé dans le bar-dancing. Le chef de patrouille, un lieutenant, a dû user de beaucoup de diplomatie pour ramener tout le monde à l'ordre et à la raison.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE

En cavale depuis juillet dernier à la suite d'un braquage qui a fini par un viol collectif

Jospin Nguema rattrapé par la PJ

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

SOUPÇONNÉ de faire partie d'un tandem qui avait braqué et violé une jeune fille derrière l'ambassade du Nigeria, au quartier Derrière-la-prison, début juillet dernier, Jospin Nguema alias "Usher", avait pris le large pour ne pas avoir à rendre des comptes à la Justice. Mais après une longue cavale, ce jeune homme, âgé de 30 ans, a finalement été arrêté par la Police judiciaire (PJ), la semaine dernière. Présenté devant le parquet de Libreville, il a été, après audition par le magistrat qui a instruit l'affaire, placé sous mandat de dépôt à la prison centrale de Libreville, où il a retrouvé son complice Jean-Robert Minko Minko alias "Skyzeur", considéré comme un bandit de grand



Jospin Nguema rattrapé par la PJ, après une longue cavale.

Photo : Abel Eyeghe

chemin. Pour mémoire, au début de juillet dernier, "Usher" et "Skyzeur" croisent nuitam-

ment une jeune dame qui rentrait chez elle. Munis d'une arme à feu et d'un couteau, les deux indésirables lui arrachent tout ses effets, avant d'abuser sexuellement, à tour de rôle, de leur victime. A la suite d'une plainte déposée par la dame, les policiers réussissent à mettre la main, quelques semaines plus tard, sur Jean-Robert Minko Minko alias "Skyzeur" et sur l'arme à feu, la pièce à conviction. Son complice Jospin Nguema, quant à lui, réussit à s'enfuir, puis à se réfugier dans un village situé sur la Nationale 1, espérant sans doute que l'affaire va s'éteindre rapidement. Mais c'était sans compter avec la perspicacité des fonctionnaires de police qui ont continué à le pister. C'est la semaine dernière, après qu'il a regagné la capitale, que les policiers le localisent et l'interpellent dans son antre à Derrière-l'École normale.